

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

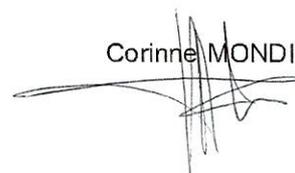
MARDI 4 OCTOBRE 2022

COMPTE-RENDU

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 6 octobre 2022

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN



PARTICIPANTS

Membres de droit

- Chantal FACY - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Annick FORESTIER - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Guy GORBINET - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Bernard LORTON - Parc naturel régional Livradois-Forez
- Alain MOLIMARD - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Corinne MONDIN - Parc naturel régional Livradois-Forez
- Patrick SAUZEDDE - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Membres actifs

- François ANSEL - Village vacances les Demeures du Lac
- Bernard AUROY - Randonnée en Livradois-Forez
- Nicole BOUCHERAT - Les Marguerites du Lotz
- Georges CHAMPAIN - Gîte des Erables
- Pierre DUBOST - Café Le Central
- Christine MILLER - Le moulin de la Passerelle
- Alain NÉRON - Domaine du Faux Martel
- Gilles VAYSSIERE - La Clef des Puys

EXCUSES AVEC POUVOIR

- Céline AUGER - Communauté de communes Billom communauté, pouvoir à Corinne MONDIN
- Michelle CIERGE - Communauté de communes Entre Dore et Allier, pouvoir à Annick FORESTIER
- Pierre CONTIE - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, pouvoir à Corinne MONDIN
- Jean JALLAT - Les Champs d'Ail de Billom, pouvoir à Alain NERON
- Frédéric CHONIER-communauté de communes Thiers Dore et Montagne, pouvoir à François ANSEL

ORDRE DU JOUR

I - AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – Bilan de la saison touristique estivale 2022

Pôle accueil – information – relations locales

II – Présentoirs pour les magazines de destination

Pôle marketing

III – Création de vidéos expérientielles

IV – Développement d'outils marqués Livradois-Forez

V – Relation presse / partenariat avec ID pratiques

Pôle relations clients – relations commerciales

VI – Organisation d'un éductour en Livradois-Forez

VII – Démarchage des comités d'entreprise et édition d'un dépliant promotionnel

Pôle administration

VIII a – Classement de l'office de tourisme, démarche qualité, schéma d'accueil et de diffusion de l'information – prolongement de la mission – ajustement du plan de financement

VIII b – Classement de l'office de tourisme, démarche qualité, schéma d'accueil et de diffusion de l'information – prolongement de la mission

II – INFORMATIONS

Pôle accueil – information – relations locales

IX – Bilan des journées du patrimoine

X – Guides des partenaires 2023 de la MDT

XI – Schéma d'accueil et de diffusion de l'information (calendrier)

Pôle marketing

XII – Enquête clients

XIII – Vidéo de Bruno Maltor

XIV – Espace VTT Grand air

Pôle administration

XV – Appui à la candidature d'Ambert Livradois-Forez à l'AMI « Montagne 4 saisons »

XVI – Lettre d'information aux communes

XVII – Mouvement de personnel

XVIII – Frais de déplacement des administrateurs de la Maison du tourisme

C – QUESTIONS DIVERSES

DOCUMENTS ANNEXES

1 – Bilan de la saison estivale 2022.

2 – Guide des partenaires 2023

3 – Projet de lettre aux communes (version non définitive, n'intégrant pas encore les remarques du bureau)

4 – Dépliant touristique Espace VTT Grand air

5 – Article de La Montagne septembre 2022

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE ESTIVALE

Élue référente : Corinne MONDIN

Le bilan de la saison touristique estivale est présenté en séance (voir annexe). IL a été demandé d'intégrer à l'avenir la fréquentation de tous les plans d'eau sur le territoire de la MDT (Cunfhat, ILOA...)

Il est suggéré d'affiner les provenances des touristes, notamment sur le plan local, et peut-être de différencier les publics chambres d'hôtes de ceux qui louent les meublés de tourisme.

II - PRÉSENTOIRS POUR LES MAGAZINES DE DESTINATION

Élue référente : Céline AUGER

En juin 2021, il a été proposé aux membres du CA un projet de création de présentoirs pour présenter le magazine de destination dans certains commerces et les mairies du territoire afin d'intensifier la diffusion du magazine sur le territoire Livradois-Forez. Ce présentoir pourrait contenir entre 5 et 10 magazines et serait à poser sur une table ou sur une banque. Le CA avait alors demandé à revoir le projet en termes de budget. Aujourd'hui, ce projet a l'opportunité de s'inscrire dans le cadre d'un financement Leader et financé à 80 %. Ces présentoirs seraient fabriqués à partir de carton avec une impression quadrichromie du logo de la destination. De nouveaux devis seront demandés à des entreprises locales ou de proximité pour rester dans le budget initial, à savoir 3 340 €. Ces présentoirs seraient mis gratuitement à disposition de ceux qui les accueillent.

Plan de financement prévisionnel

- Leader : 2672 €
- Autofinancement : 688 euros.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager les dépenses liées à la fabrication de présentoirs en carton aux couleurs de la destination pour un montant de 3 440 € ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

III – CREATION DE VIDEOS EXPERIENTIELLES

Élu référent : Alain NERON

La Maison du tourisme a lancé un appel d'offre pour la réalisation de vidéos et a sélectionné l'agence Analogue.

3 lots étaient prévus :

- Lot 1 : création d'une vidéo de promotion générale de la destination. Le film est sorti au printemps 2022 ;
- Lot 2 : création de 5 courtes vidéos de paysages. Elles ont été tournées et sont en cours de montage.
- Lot 3 : création de 3 vidéos expérientielles.

Afin de poursuivre le renouvellement iconographique de la destination, et de la mettre en valeur autour des 3 axes de communication « univers » (Outdoor-nature-plein air/Art de vivre / slow-détox-écotourisme responsable), il est proposé d'engager la commande des 3 vidéos expérientielles initialement prévues et correspondant au 'lot 3' de la consultation. Cette prestation comprendra le tournage, la post-production, la rémunération des figurants (base de 9 personnes), et les frais de déplacement liés.

Les travaux pourront démarrer cet hiver, afin d'illustrer les activités et animations hivernales.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'anticiper la dépense d'un montant de 12 225 € HT et de l'inscrire au budget prévisionnel 2023 ;**
- **d'engager la commande et d'organiser le programme avec l'agence Analogue ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

IV – DEVELOPPEMENT D'OUTILS MARQUÉS « LIVRADOIS-FOREZ »

Élu référent : Alain NERON

Suite au déploiement du code de marque touristique, et à l'instauration de la marque de territoire « Livradois-Forez » chaque utilisateur du code de marque bénéficie d'un accès à une « boîte à outils » dans laquelle un « kit de communication » a été mis en place. L'objectif est de compléter ce kit de communication chaque année, et de permettre aux opérateurs touristiques d'utiliser et partager un langage de marque commun.

La MDT souhaite poursuivre les engagements de la marque territoriale conformément au budget prévisionnel accordé, et proposer aux utilisateurs pour cette fin d'année :

- une carte de vœux numérique « grand public » aux couleurs de la marque, que les utilisateurs pourront envoyer à leurs clients/leurs voyageurs (coût : 50 € pour l'achat de la photo qui servira de support, les autres frais de création étant internalisés) ;
- 10 nouvelles photos « chartées » des 10 expériences ou lieux incontournables du Livradois-Forez (coût : 850 € pour l'achat des photos, les autres frais de création étant internalisés).
- de nouveaux « cadeaux durables » aux couleurs du L-F mis à la disposition des utilisateurs : 200 disques de stationnement « horodateurs » considérant qu'il existe une demande (coût : 250 € HT).

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- **d'engager les dépenses pour la réalisation de l'ensemble des objets physiques ou dématérialisés d'un montant prévisionnel 1 150 € ;**
- **d'autoriser La Présidente à signer tout devis afférent.**

V – RELATION PRESSE / PARTENARIAT AVEC « ID PRATIQUES »

Élu référent : Alain NERON

Afin de valoriser ses atouts de destination responsable, la MDT a approché plusieurs supports médias « écotouristiques/écoresponsables » afin de proposer des partenariats d'apports de contenus ou de « routage » via les articles ou autres reportages qui pourraient être réalisés par le média et la MDT. « ID, l'info Durable #tousacteurs », premier média d'information à caractère « écoresponsable » se présente sous la forme d'un magazine « ID pratiques » disponible de manière imprimée ou en « formule numérique » via un abonnement, et d'un webzine « ID l'info durable » (32 000 lecteurs réguliers ↔

audiences mensuelles du Webzine ; 3 000 abonnés au magazine « formule imprimée et numérique » ; 4 000 abonnés au magazine en formule « numérique »).

ID propose un achat de visibilité se matérialisant par la co-édition d'un article MDT/rédaction ID dans son magazine trimestriel. Cet article sera ensuite publié sur le site internet de ID, en home page, et mis en avant et visible à vie en rubrique. Aussi, cet article sera publié sur tous les réseaux sociaux de ID (4 posts) ainsi que dans la newsletter de ID (intégration sponsorisée). Et il sera routé par les autres partenaires de diffusion de ID auprès de leurs « clients » respectifs (ex : plates-formes de réservation d'hébergements responsables « feelingo », voyages éco-responsables « Ahimsa » ; FairBnB, vacances « justes », séjours Cap France, les sites d'échanges de logements Home Exchange, etc.).

L'article fera renvoi sur le site internet du L-F.

Cette opération permettra l'enrichissement des contacts clients « écolo-responsables », et l'amélioration de la notoriété de la destination via des éditeurs.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'engager la commande de ce 'co-article' et sa diffusion pour un montant de 1250 € HT ;
- d'autoriser La Présidente à signer toute convention afférente.

VI – ORGANISATION D'UN EDUCTOUR EN LIVRADOIS-FOREZ

Élue référente : Annick FORESTIER

La Maison du tourisme veut accroître la notoriété de la destination en augmentant les partenariats avec la clientèle B2B (revendeurs) loisirs/groupes. Plusieurs opérations commerciales auprès des professionnels du tourisme ont déjà été programmées : démarchage, participation au salon « Be My events » destiné aux autocaristes en région Auvergne Rhône-Alpes.

Afin d'accentuer la programmation de la destination dans les brochures professionnelles, la Maison du tourisme souhaite mettre en place un éductour, véritable outil de formation pour les voyageurs. Cette action commerciale, programmée sur 2 jours, sera l'occasion de faire découvrir aux professionnels les sites touristiques qu'ils proposent en catalogue. Une façon originale de créer du lien et de leur donner envie de revendre nos excursions.

L'objectif : inviter une dizaine de professionnels (80% clients et 20% prospects) sur 2 jours (5 par jour) en Livradois-Forez.

Coût estimé : 600 € (déjeuner et visite de prestataires touristiques).

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- d'organiser un éductour de 2 jours pour un montant prévisionnel de à 600 € HT pour 2 jours.
- d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.

VII – DEMARCHAGE DES « COMITÉS D'ENTREPRISES » ET RÉALISATION D'UN DOCUMENT PROMOTIONNEL

Élue référente : Annick FORESTIER

Depuis 2 ans la Maison du tourisme poursuit son engagement auprès du Comité social et économique (CSE) Michelin pour l'élaboration, la vente et la gestion de séjours packagés de proximité, basés sur l'idée de vacances utiles « qui ont du sens ».

L'idée est de passer un cap en matière de commercialisation et de proposer ces séjours à d'autres CSE de proximité. Se baser uniquement sur les demandes du CSE Michelin présente un risque important en cas de retrait de l'entreprise (perte de 60 000 € de chiffre d'affaires pour les prestataires environ).

Bien que l'offre d'hébergement touristique en chambres d'hôtes reste réduite après avoir déduit les allotements, certains séjours peuvent être encore proposés à d'autres CSE.

Il est proposé de démarcher de nouveaux comités d'entreprise et de réaliser un document de promotion pour les séduire (tirage : 50 exemplaires).

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de réaliser un document promotionnel spécifique aux comités d'entreprise pour un montant estimé à 300 € HT ;
- d'autoriser la Présidente à signer toute convention afférente.

VIII a - CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME, DÉMARCHE QUALITÉ ET SCHÉMA D'ACCUEIL ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION – PROLONGATION DE LA MISSION – AJUSTEMENT DU PROJET DE PLAN DE FINANCEMENT

Élue référente : Corinne MONDIN

Une délibération a été initialement votée par le conseil d'administration du 29 juin 2022 pour le projet de classement de l'office de tourisme, la démarche qualité et le schéma d'accueil et d'information touristique. Les coûts estimatifs ayant évolués, notamment au niveau des salaires et charges, un ajustement du montant du projet de plan de financement s'avère nécessaire.

Les démarches engagées depuis juin 2021 dans le but d'obtenir le classement de l'office de tourisme montrent que les 18 mois initialement prévus pour la mission ne seront pas suffisants. Un premier diagnostic « Qualité » a en effet identifié plusieurs points du référentiel Qualité à travailler de manière approfondie.

Il a été estimé qu'une nouvelle période de 12 mois permettrait d'obtenir un résultat positif à la demande de classement.

En complément de la délibération VI du 29 juin, il serait également nécessaire de réaliser un audit blanc Qualité sur cette nouvelle période (comprenant l'audit à 2 925 € et une journée de conseils à 800 € HT).

Pour réaliser cette 2^{ème} phase de la mission, le contrat de la chargée de mission serait prolongé de 12 mois.

Du 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2023 (12 mois)

Coût estimatif

- Salaires et charges	32 213,89 €
- Frais de structure	6 442,78 €
- Frais d'audits et autres	3 725,00 €
TOTAL	42 381,67 €

Projet de plan de financement

- Europe – Leader (75%)	31 786,24 €
- Autofinancement (25%)	10 595,43 €

CM

Il est à noter que le financement se ferait à hauteur de 75% et non 80% comme la 1^{ère} période car c'est la règle de subventionnement Leader pour les projets récurrents.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de prolonger de 12 mois la mission « Classement de l'office de tourisme, démarche qualité et schéma d'accueil et de diffusion d'information »
- de prolonger en fonction le contrat de la chargée de mission pour finaliser la démarche de qualité et le schéma d'accueil et d'information touristique ;
- de solliciter les fonds Leader pour financer ce programme d'actions ;
- d'autoriser la prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financement LEADER inférieur au plan de financement ;
- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

VIII b - CLASSEMENT DE L'OFFICE DE TOURISME, DÉMARCHE QUALITÉ ET SCHÉMA D'ACCUEIL ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION – PROLONGATION DE LA MISSION

Élue référente : Corinne MONDIN

Les démarches engagées depuis juin 2021 dans le but d'obtenir le classement de l'office de tourisme montrent que les 18 mois initialement prévus pour la mission ne seront pas suffisants. Un premier diagnostic « Qualité » a en effet identifié plusieurs points du référentiel Qualité à travailler de manière approfondie.

A l'issue de la nouvelle période de 12 mois qui verra la réalisation d'un audit blanc, il a été estimé qu'une dernière période de 6 mois serait nécessaire pour atteindre le score minimal de 85% lors des audits finaux et se voir attribuer par la DGE la Marque Qualité Tourisme™, nécessaire à la demande de classement d'un office de tourisme.

Pour réaliser cette 3^{ème} phase de la mission, le contrat de la chargée de mission serait prolongé de 6 mois et il serait nécessaire de commander à des prestataires habilités un audit mystère ainsi qu'un audit complet, tels que prévu dans la procédure d'obtention de la Marque Qualité Tourisme™.

Du 1^{er} juin 2023 au 30 novembre 2023 (6 mois)

Coût estimatif

- Salaires et charges	16 119,00 €
- Frais de structure	3 223,80 €
- Audit mystère	1 641,50 €
- Audit complet	1 730,00 €
TOTAL	22 714,30 €

Projet de plan de financement

- Europe – Leader (70%)	15 900,01 €
- Autofinancement (30%)	6 814,29 €

Le coût et le plan de financement de l'ensemble l'opération se présenteraient alors de la manière suivante :

DÉPENSES	Phase 1 du 01/06/2021 au 31/05/2022	Phase 2 du 01/06/2022 au 31/05/2023	Phase 3 du 01/06/2022 au 30/11/2023	Mission globale
Salaires	30 358,64 €	32 213,89 €	16 119,00 €	78 691,53 €
Frais de structure	6 071,73 €	6 442,78 €	3 223,80 €	15 738,31 €
Audit blanc		3 725,00 €		3 725,00 €
Audit mystère			1 641,50 €	1 641,50 €
Audit complet			1 730,00 €	1 730,00 €
Total	36 430,37 €	42 381,67 €	22 714,30 €	101 526,34 €

CM

RECETTES	Phase 1 du 01/06/2021 au 31/05/2022	Phase 2 du 01/06/2022 au 31/05/2023	Phase 3 du 01/06/2022 au 30/11/2023	Mission globale
LEADER	29 144,30 €	31 786,24 €	15 900,01 €	76 830,55 €
Autofinancement	7 286,07 €	10 595,43 €	6 814,29 €	24 695,79 €
Total	36 430,37 €	42 381,67 €	22 714,30 €	101 526,34 €

Il est à noter que le financement se fait de manière dégressive selon la règle de subventionnement Leader pour les projets récurrents :

- 80% pour la phase 1
- 75% pour la phase 2
- 70% pour la phase 3.

Pour rappel, les communautés de communes abondent au budget de la Maison du tourisme au titre d'une contribution spécifique pour un montant global de 12 000 €.

Répartition par communauté de communes (selon convention triennale)

ALF	40 %	4 800 €
Billom	15 %	1 800 €
Entre Dore et Allier	12,1%	1 440 €
TDM	32,9%	3 960 €

Le conseil d'administration décide à l'unanimité :

- de prolonger de 6 mois la mission « Classement de l'office de tourisme, démarche qualité et schéma d'accueil et de diffusion d'information »
- de prolonger en fonction le contrat de la chargée de mission pour finaliser la démarche de qualité et le schéma d'accueil et d'information touristique ;
- de solliciter les fonds Leader pour financer ce programme d'actions ;
- d'autoriser la prise en charge systématique par l'autofinancement en cas de financement LEADER inférieur au plan de financement ;
- d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.

B – INFORMATIONS

IX – BILAN DES JOURNEES DU PATRIMOINE

Élue référente : Céline AUGER

Les samedi 17 et dimanche 18 septembre se sont déroulées les Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « Patrimoine durable ».

A la fois culturelles et festives, ces journées sont l'occasion de célébrer la diversité et la richesse de notre patrimoine naturel. Elles présentent le travail de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement au service de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine.

A Thiers, 2 journées exceptionnelles de visites avec l'ouverture des maisons particulières, de la sous-préfecture et de ses jardins, de l'Eglise et du cimetière St Jean, du centre historique, de l'orgue de St Genès, du Musée de la Coutellerie, de la cité des Couteliers, de la Vallée des Rouets, du CAC le Creux de l'Enfer, du Château du Pirou, de la Donation Calamy.

Mais aussi des expositions, un jeu de piste, des ateliers, des animations, des démonstrations et des dégustations de spécialités locales.

La MDT a assuré la visite du Pirou. 180 personnes y ont participé au cours du week-end.

Samedi 17 septembre 2022		Dimanche 18 septembre 2022	
10H	4	10H	10
10H30	2	10H30	6
11H	5	11H	8
11H30	3	11H30	10
12H	0	13H30	8
13H30	2	14H	10
14H	8	14H30	10
14H30	9	15H	8
15H	8	15H30	10
15H30	11	16H	9
16H	10	16H30	11
16H30	9		100
17H	9		
	80		

X – GUIDE DES PARTENAIRES 2023 DE LA MDT

Élue référente : Céline AUGER

Le guide des partenariats 2023 de la Maison du tourisme fait l'objet de deux évolutions :

- une présentation plus synthétique ;
- une diffusion par courrier et plus seulement en numérique.

Le projet de guide a été diffusé avec les pièces annexes du rapport. IL sera imprimé à 1500 exemplaires.

XI – SCHEMA D'ACCUEIL ET DE DIFFUSION DE L'INFORMATION TOURISTIQUE (SADI) : CALENDRIER

Élue référente : Céline AUGER

Lors du conseil d'administration de juin, les membres du CA ont adopté la prolongation de la mission « classement de l'office de tourisme, démarche qualité et schéma d'accueil et d'information touristique ».

Pour rappel, le schéma d'accueil et de diffusion de l'information touristique (SADI) a pour objectif d'organiser, à l'échelle de la destination, la diffusion de l'information auprès des visiteurs (lieux, forme, contenus...) pour :

- augmenter la qualité d'information en lien avec le territoire,
- augmenter le nombre de visiteurs informés,
- augmenter la satisfaction client,
- fidéliser les visiteurs,
- accroître la notoriété du Livradois-Forez.

Pour mener à bien cette mission, le calendrier prévisionnel de travail est le suivant :

- Octobre 2022 : Présentation du projet et pré-diagnostic à l'équipe technique à l'occasion du séminaire interne. Travail en ateliers pour affiner la connaissance client : son parcours, ses attentes en termes d'information (à l'échelle de la destination, par territoire).
- Novembre 2022 : Présentation du projet et pré-diagnostic enrichi par le travail de l'équipe technique à l'occasion du forum des acteurs touristiques le 29 novembre prochain. Travail en ateliers pour affiner la connaissance client : son parcours, ses attentes en termes d'information.
- Décembre 2022 : réunion de bureau spécifique + réunion d'un comité de pilotage associant les différents partenaires : présentation du projet et du diagnostic, échanges pour définir les priorités et les décliner en plan d'actions.
- Premier trimestre 2023 : Présentation du plan d'actions pour validation au conseil d'administration.

XII – ENQUÊTE CLIENTS

Élu référent : Alain NERON

Grâce à la collaboration d'Auvergne Clermont Métropole, la Maison du tourisme a mis en place une enquête clients pour mieux les connaître.

Plus de 100 visiteurs ont répondu à une enquête (un peu longue). C'était le minimum pour que les résultats puissent être exploités. L'enquête se poursuit jusqu'à fin novembre.

En complément des outils déjà mis en place (information dans les BIT, sur le site internet et dans le magazine) la Maison du tourisme:

- réalise des enquêtes en face à face dans les BIT en septembre/octobre pendant 4/5 jours ;

- relance les visiteurs par mail ayant donné leur adresse cet été ;
- informe les visiteurs via les outils numériques.

XIII – VIDEO DE BRUNO MALTOR

Élu référent : Alain NERON

La Maison du tourisme en partenariat avec l'agence régionale de tourisme Auvergne Rhône Alpes, Ambert Livradois-Forez, la ville d'Ambert, l'AOP Fourme d'Ambert, le World Festival a organisé et financé la venue du plus grand influenceur voyages de France : Bruno Maltor.

La vidéo est visible ici :

<https://urlz.fr/jbhC>

XIV – ESPACE VTT GRAND AIR

Élus référents : Bernard AUROY (et Alain NERON)

4 espaces VTT dont deux du Livradois-Forez (Espace VTT des Bois noirs, Ambert Crêtes du Forez), 6 communautés de communes et 4 offices de tourisme (Vichy, Roanne, Loire Forez, Livradois-Forez) travaillent à la meilleure structuration et valorisation du plus grand espace VTT de France : Espace VTT de France.

1/ Stratégie de développement de l'espace VTT Grand air

Il est proposé à l'ensemble des parties prenantes de se faire accompagner par un cabinet d'étude pour :

- réfléchir au périmètre de l'espace (et l'ouvrir à d'éventuels autres circuits de la destination, dont par exemple le tour VTT du Livradois-Forez) ;
- améliorer la structuration de l'offre VTT (nouveaux circuits ? harmonisation de la signalétique ? développement de lien avec les hébergements ? etc.)
- mettre en place un plan de communication collectif (nouveau nom de la destination ? quels partenariats entre les offices de tourisme ? etc.)
- mettre en place un système de gouvernance associant tous les partenaires et faisant avancer le projet.

Un projet de cahier des charges a été rédigé. Le portage de l'étude serait réalisé par Thiers Dore et Montagne.

Une réunion d'un comité de pilotage est prévue en octobre pour finaliser la mission et les modalités de son financement.

La Maison du tourisme apporte son assistance technique pour la mise en œuvre de ce projet (appui à la rédaction du cahier des charges notamment).

2/ Vidéo de promotion en partenariat avec « Docteur GOOD » / Michel Cymes

La Maison du tourisme a été sollicitée pour un reportage VTT/santé en Livradois-Forez par l'Agence Régionale de Tourisme Auvergne-Rhône Alpes.

Cette opération de médiatisation proposée à 5 500 € HT comporte :

- la production d'une capsule vidéo de 2 à 3 mn (diffusion prévue par chaque « partenaires » au printemps 2023)

- des publications sur les réseaux « Dr. Good » (Facebook : 84 k abonnés/ IG 204 k abonnés) TikTok (20,4 k) et sur les réseaux sociaux.

L'OT Loire-Forez tourisme est partenaire financier de l'opération à 50% avec la MDT 50%.

L'Agence Régionale de Tourisme Auvergne-Rhône Alpes prend à sa charge le transport, l'hébergement et la restauration de l'équipe de tournage et des participants.

Reste un déjeuner (jour du tournage), pris en charge par la MDT.

Le repérage s'est déroulé le 07/09, et le tournage le 08/09.

L'Agence Régionale de Tourisme Auvergne-Rhône Alpes, l'OT Loire-Forez Tourisme, et la MDT ont travaillé le scénario et l'interview de Michel Cymes, qui donne la réplique à Clément Begon, accompagnateur VTT au centre VTT des Bois Noirs.

Le budget a été prélevé sur le plan média 2022.

Salon « Roc d'Azur » à Fréjus (38^e édition) du 05/10 au 09/10/2022

Depuis sa première édition, en 1984, le Roc d'Azur est devenu en 1997 le 1^{er} évènement VTT au monde, qui accueille chaque année, l'ensemble des acteurs du cycle et du VTT. À commencer par les milliers de cyclistes amateurs en provenance des 4 coins de France et de 50 pays différents... Il s'agit d'un évènement sportif, auquel professionnels, amateurs, débutants, adultes, enfants, crosseurs, enduristes... peuvent s'inscrire.

C'est au titre de la promotion du plus grand espace VTT de France que la Maison du tourisme participera à ce salon en partenariat avec Auvergne destination et Espace VTT grand air.

A noter que l'OT de Roanne a pris l'initiative d'organiser un stand commun sous le nom « Destination grand air ». A cette occasion, un site internet (<https://destinationgrandair.com/>) et un dépliant spécifique a été créé par le collectif.

XV – APPUI A LA CANDIDATURE D'AMBERT LIVRADOIS-FOREZ AU PROJET « REGION MONTAGNE 4 SAISONS »

Élu référent : Bernard AUROY

La Communauté de communes Ambert Livradois-Forez avait obtenu, sur une partie de son territoire (Ambert Crêtes du Forez), la reconnaissance comme « Pôle de pleine nature » et « Territoire d'excellence pleine nature » sur la période 2014-2021. Ces programmes ont permis notamment aux acteurs du territoire de bénéficier de financements de la Région et de l'Union européenne (FEDER Massif central).

La communauté de commune souhaite poursuivre cette démarche et déposer un dossier auprès du conseil régional dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Région Montagne 4 Saisons ». Dans ce cadre des financements complémentaires pourraient être octroyés par la Région autant pour des acteurs privés (prestataires d'activités de pleine nature, associations, Maison du tourisme, etc.) que pour des acteurs publics ou semi-publics (ALF, mairies, SEM de Prabouré, SPL du Col du Béal, etc.).

La Maison du tourisme a fait un courrier de soutien.

CM

XVI – LETTRE D'INFORMATION AUX COMMUNES

Élue référente : Corinne MONDIN

Le projet de lettre d'information aux communes a été diffusé en pièce annexe avec le rapport préparatoire.

La lettre serait diffusée dans toutes les mairies pour faire en sorte que tous les élus aient un exemplaire.

XVII – PERSONNEL

Élue référente : Corinne MONDIN

Arrivée de Patrick GINET en remplacement de Nicola PINAUD le 1^{er} septembre. 2,5 jours de tuilage avec Nicolas Pinaud ont été effectués.

Arrivée d'Antoine HORTEUR : 15 septembre. Tuilage de 4 jours avec Sébastien Giraud (mis à disposition gracieusement par le SMAD des Combrailles).

Carole PRAT est passé à 5h de travail par semaine.

XVIII – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aucune demande de remboursement de frais de déplacement n'a été présentée depuis le dernier conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 octobre 2022
RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 15
Nombre de votants présents : 15
Nombre de voix (présents et représentés) : 19
Le quorum d'1/2 (14) est atteint

1^{ère} RÉSOLUTION / Affaire II : Présentoirs pour les magazines de destination

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

2^{ème} RÉSOLUTION / Affaire III : Création de vidéos expérientielles

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

3^{ème} RÉSOLUTION / Affaire IV : Développement d'outils marqués « Livradois-Forez »

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

4^{ème} RÉSOLUTION / Affaire V : Relation presse / partenariat avec ID pratiques

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

5^{ème} RÉSOLUTION / Affaire VI : Organisation d'un éductour en Livradois-Forez

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

6^{ème} RÉSOLUTION / Affaire VII : Démarchage des comités d'entreprise et édition d'un dépliant promotionnel

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

7^{ème} RÉSOLUTION / Affaire VIII a – Classement de l'office de tourisme, démarche qualité, schéma d'accueil et de diffusion de l'information – prolongement de la mission – ajustement du plan de financement

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

8^{ème} RÉSOLUTION / Affaire VIII b – Classement de l'office de tourisme, démarche qualité, schéma d'accueil et de diffusion de l'information – prolongement de la mission

Pour	19
Contre	0
Abstention	0

CM

